



École des Constellations  
Conseil d'établissement

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école des Constellations, tenue vidéo conférence Teams, le 28 septembre 2020 à 19 h 15.

**Présences :** Annie Drouin, parent  
Maritchou Gadoury, parent  
Judith, Kanyamuneza, parent  
Stéphane Marsolais, parent  
Adeline Massaro, parent  
Dany Lambert, enseignante  
Anne-Marie Martin, enseignante  
Valérie Turmel, enseignante  
Karine Marchand, enseignante  
Kristina Stoilova, éducatrice au service de garde  
Renée Lapierre, directrice

**Absences :**

**Public :** Mme Josée Blouin, parent

**Invitée :** Mme Caroline Chalifour, directrice-adjointe

**Ordre du jour :**

- 1- Mot de bienvenue et vérification du quorum
- 2- Résolution pour présence de notre commissaire
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Élection à la présidence et à la vice-présidence
- 5- Élection au poste de secrétaire d'assemblée
- 6- Adoption du procès-verbal de la séance du 15 juin 2020
- 7- Suivi au procès-verbal de la séance du 15 juin 2020
- 8- Interventions du public.
- 9- Dénonciation d'intérêt

### BLOC DÉCISION

- 10- Calendrier des rencontres (approbation)
- 11- Règles de régie interne du CÉ (adoption)
- 12- Budget du conseil d'établissement (adoption)
- 13- Cadre organisationnel du SDG (approbation)
- 14- Budget de l'école (adoption)
- 15- Collation du matin

### BLOC INFORMATION

- 16- Communication de la présidence
- 17- Communication de la direction
- 18- Communication de la représentante du comité de parents
- 19- Communication de la technicienne en service de garde (ou de sa représentante)
- 20- Communication des membres
- 21- Autres sujets
- 22- Levée de l'assemblée

**1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Mme Renée Lapierre souhaite la bienvenue à tous. Le quorum étant respecté, la rencontre débute à 19h15.

**2. RÉSOLUTION POUR LA PRÉSENCE DE NOTRE COMMISSAIRE**

Le point n'est plus d'actualité.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Lecture de l'ordre du jour par Mme Renée Lapierre. Adopté tel quel par Mme Dany Lambert.

**4. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE ET À LA VICE-PRÉSIDENTE**

Mme Maritchou Gadoury est élue présidente par acclamation.  
M. Stéphane Marsolais est élu vice-président par acclamation.

**5. ÉLECTION AU POSTE DE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

Mme Caroline Chalifour accepte d'agir à titre de secrétaire d'assemblée.

**6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 JUIN 2020**

CÉ-20-21-01

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Karine Marchand que le procès-verbal de la séance du 15 juin 2020 soit adopté tel quel.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**7. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 JUIN 2020**

Aucun suivi

**8. INTERVENTION DU PUBLIC**

Aucune intervention de la part du public.

**9. DÉNONCIATION D'INTÉRÊT**

Les membres sont invités à compléter et à signer les documents « dénonciation d'intérêt » du CSSDPS et à les faire parvenir au secrétariat par courriel.

## **10. CALENDRIER SCOLAIRE 2020-2021**

**CÉ-20-21-02**

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Annie Drouin d'approuver le calendrier des rencontres tel que présenté.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

## **11. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU CÉ**

Quelques modifications ont été faites en date du 15 avril 2020 notamment la mise en page, le retrait du point 2 ainsi que l'ajout des points 3.1.1 « séance ordinaire à distance » et 3.2.1 « ajout de la notion de visioconférence ».

Mme Annie Drouin fait remarquer que le terme commission scolaire est encore présent dans le document et suggère de le modifier par centre de services scolaire.

Voyant d'autres corrections, M. Stéphane Marsolais propose de reporter l'adoption des règles de régie interne du CÉ et suggère aux membres d'envoyer les correctifs à Mme Renée Lapierre.

**CÉ-20-21-03**

IL EST PROPOSÉ PAR M. Stéphane Marsolais de reporter ce point à la prochaine séance.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

## **12. BUDGET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Mme Lapierre propose d'octroyer un budget au CÉ de 500\$ afin de couvrir les frais de garderie pour les parents.

**CÉ-20-21-04**

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Dany Lambert que le CÉ adopte le budget du conseil d'établissement tel que proposé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **13. CADRE D'ORGANISATION DU SERVICE DE GARDE**

Mme Catherine Gotty présente les modifications reliées aux frais exigés pour les fréquentations sporadiques sur l'heure du dîner. Compte tenu de la période écourtée pour le dîner chez les plus jeunes cette année, il a été convenu de charger au prorata du tarif régulier de 7\$, soit 4,43\$.

Le tarif des élèves réguliers reste à 8,50\$.

M. Stéphane Marsolais salue cet ajustement de tarif.

Mme Drouin fait remarquer que l'horaire (point 3) ne concorde pas avec la réalité Covid.

Mme Valérie Turmel fait remarquer que la porte 10 n'est plus accessible aux parents contrairement à ce qui est indiqué dans le document.

CÉ-20-21-05

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Annie Drouin que le CÉ approuve le cadre d'organisation du service de garde avec les modifications proposées.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

### **14. BUDGET DE L'ÉCOLE**

Le point est reporté à la prochaine séance.

### **15. COLLATIONS DU MATIN**

Compte tenu de l'avant-midi prolongé de certains élèves, Mme Renée Lapierre consulte les parents sur les règles de collation.

Mme Adeline Massaro propose de permettre aux élèves concernés d'apporter des collations plus protéinées.

De son côté, M. Stéphane Marsolais demande des précisions qu'en aux raisons justifiant ce nouvel horaire. Selon lui, un horaire exceptionnel peut engendrer un assouplissement des règles. Il mentionne qu'il serait important de préciser que les aliments non santé (friandises, croustilles, boissons gazeuses) seraient toujours bannis et que les modifications viseraient uniquement les élèves concernés.

Mme Valérie Turmel met un bémol car elle craint que les élèves mangent des collations qui s'apparentent davantage à un dessert qu'à un produit protéiné. Elle aimerait plutôt que les quantités permises soient augmentées. Mme Anne-Marie Martin appuie les propos de Mme Valérie Turmel.

À la lumière des propos tenus, Mme Renée Lapierre propose cette nouvelle formulation : « Considérant la situation particulière engendrée par la COVID, les enfants peuvent apporter une collation nutritive et saine, exempte de tout allergène) qui respecte la politique alimentaire de l'organisation notamment fruits, légumes, fromages, muffins et yogourts à boire.

Une communication aux parents sera produite afin de les informer des ajustements.

CÉ-20-21-06

IL EST PROPOSÉ PAR M. Stéphane Marsolais que le CÉ approuve le changement de collation du matin tel que proposé.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **16. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE**

La présidente n'a reçu aucune communication.

#### **17. COMMUNICATION DE LA DIRECTION**

**Projet immobilier en face de l'école (rue Trudelle)** - Mme Renée Lapierre a été invitée par les promoteurs et sera présente lors de la rencontre consultative. Elle portera une attention toute particulière à la circulation entourant l'école afin d'assurer la sécurité des élèves. Elle précise qu'elle a été informée que le projet était constitué de maisons de ville.

**Travaux Des Constellations 2** - Les travaux de finition dans la bâtisse Des Constellations 2 ne sont pas tout à fait terminés. Ils se poursuivent de soir et de fin de semaine. La sécurité des élèves n'est toutefois pas compromise.

**Circulation aux abords de l'école** – Travaillant de concert avec les policiers de la ville de Québec et les responsables de l'arrondissement de Charlesbourg, il a été demandé que la zone du débarcadère sur l'avenue Cloutier soit allongée. De plus, la création d'une traverse à la hauteur de la rue Jeanne Sauvé est souhaitée. Pour l'instant, adultes et brigadiers assurent le bon fonctionnement et la sécurité des élèves aux heures de pointe. Mme Renée Lapierre précise que les parents peuvent utiliser les zones de stationnement interdit afin de débarquer leurs enfants.

**Bulletin** – Mme Renée Lapierre évoque qu’il pourrait y avoir des modifications aux différentes communications des résultats en cette année particulière. Les parents en seront avisés lorsque les directives du ministère seront disponibles. Avant tout, les apprentissages des élèves sont la priorité de l’équipe école.

Mme Renée Lapierre remercie la présidente, Mme Maritchou Gadoury, de son excellent travail.

## **18. COMMUNICATION DE LA REPRÉSENTANTE DU COMITÉ DE PARENTS**

Le principal sujet était l’élection du CA. Mme Annie Drouin précise qu’elle a été élu par acclamation au poste 2.

Le processus se poursuivra jusqu’au 13 octobre prochain afin d’élire des enseignants, du personnel de soutien et des membres de la communauté.

La première rencontre du CA est prévue le 20 octobre 2020.

Mme Élisa Côté a été réélue à titre de présidente du comité de parents.

## **19. COMMUNICATION DE LA RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE**

Aucun point à ajouter

## **20. COMMUNICATION DES MEMBRES**

Aucun point à ajouter

## **21. AUTRES SUJETS (demandé par Mme Adeline Massaro)**

**Classe de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années** : Selon Mme Adeline Massaro, certains parents d’élèves de 3<sup>e</sup> année de la classe multiniveau se questionnent sur la formation de ce groupe et l’emplacement de ce dernier (Des Constellations 1). Mme Renée Lapierre dit que l’organisation scolaire est décidée par le CSS et que les groupes classe sont formés en collaboration avec tous les intervenants de l’équipe école. Elle précise que les élèves sélectionnés dans ce genre de classe doivent être, entre autres, très autonomes. Plusieurs parents sondés à la suite de la rencontre avec l’enseignante ont dit être rassurés et satisfaits. En terminant, elle invite tous les parents ayant des questions ou appréhensions à ne pas hésiter à communiquer avec elle.

**Activités Parascolaires** - Considérant la situation actuelle, Mme Catherine Gotty annonce qu’il n’y aura pas de sport collectif (ex. soccer, hockey, cheerleading) jusqu’à nouvel ordre.

**22. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**CÉ-20-21-07**

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Maritchou Gadoury que la séance soit levée à 21h02